

Rapport de gestion 2022

Commune de Faoug



Table des matières

Conseil communal et Municipalité	2
Séance et préavis	2
Commissions spéciales	3
Municipalité	4
Composition, dicastères et délégations	4
Séances	5
Pétitions	5
Utilisation des autorisations générales	5
Dépenses extrabudgétaires	5
Synthèse par municipal et dicastères	5
THEUX Johann	6
Finances	6
POINÇOT Laetitia	8
Police des constructions	8
Bureau technique communal (BT)	8
Urbanisme/aménagement du territoire	9
Zone réservée :	9
Révision du PACom	9
Commission PECC	9
Bâtiments	10
Protection civile	10
Protection incendie	11
LAVANCHY Théo	
STEP interrégionale.	12
Eau potable	12
Eaux usées	12
Domaine	13
Mobilité douce	13
Eclairage public	13
THEUX Johann	14
Social	14
ARPEJE	14
Population	15
CCLT	16
KAESER Deborah	17
Routes / Voirie	17
Eclairage public	17
Cimetière	17
Forêt	18
Déchetterie	19

Préambule

L'année 2022 est à nouveau une année de grands chamboulements. En effet, au niveau de la Municipalité deux démissions ont été remises à 6 mois d'intervalle :

- Adrian KÜNDIG, Vice-Syndic, pour le 28 février 2022
- Sylvie GOMES DA SILVA, Syndique, pour le 22 août 2022.

La Municipalité a donc fonctionné à 4 quasi la moitié de l'année. Cela a généré une charge supplémentaire pour chacun, et notamment pour Johann THEUX, Vice-Syndic, qui a repris les rênes de l'administration en attendant l'élection complémentaire.

Au niveau de l'administration, Marlise GAILLET, Boursière, nous a présenté sa démission pour le 30 septembre 2022, après plus de 17 ans passés au sein de l'administration, en souhaitant réorienter sa carrière et Nadège FORNACHON nous a quitté au 31 octobre 2022, en raison de son déménagement près de la capitale.

Conseil communal et Municipalité

Séance et préavis

Le conseil communal a tenu 4 séances au cours desquelles ont été présentés 8 préavis municipaux.

Date du conseil communal	Numéro	Intitulé	Décision
01.03.2022	01-2022	Arrêt bus scolaire et parking	Accepté
01.03.2022	02-2022	Travaux de réfection du bloc locatif	Refusé
01.03.2022	03-2022	Achat d'un véhicule utilitaire pour la voirie	Refusé
07.06.2022	04-2022	Comptes 2021	Accepté
04.10.2022	05-2022	Arrêté d'imposition	Accepté
04.10.2022	06-2022	Indemnités de la Municipalité	Accepté
29.11.2022	07-2022	Règlement du parking	Accepté
29.11.2022	08-2022	Budget 2023	Accepté

Suivi des sujets traités dans le rapport 2021

PDDE. Ce dossier est toujours en cours, car les tractations avec l'ABV n'avancent pas vite. Il ne sert à rien de finaliser ce document sans savoir quelle option nous aurons choisie.

Par rapport à la fourniture de l'eau potable, nous avons édicté des mesures de restriction d'eau potable dès le mois de juin 2022.

Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances du conseil communal

Parcelle 45 :

L'avancement concernant le projet de rénovation des bâtiments sis sur la parcelle RF45 a été grandement freiné par l'annulation du concours initié sur Simap en raison de l'injonction de l'Observatoire Romand des Marchés Publics ainsi que par le manque de temps à disposition de la municipalité, lié aux démissions en son sein.

La majeure partie de l'année a été consacrée à la recherche d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO) conformément à la recommandation de la commission de gestion pour nous accompagner dans le cadrage des besoins, dans les analyses préliminaires, dans des études d'avant-projet et dans la rédaction du cahier des charges ainsi que dans la mise en place d'un jury.

Une offre d'un consortium d'architectes habitants ou ayant leur bureau à Faoug a été soumise à la municipalité qui va la présenter sous la forme d'un préavis au conseil communal.

Eau potable :

Les deux tâches principales de l'exercice 2022 ont été, d'un côté, de faire aboutir le projet de conduite de sécurité avec la commune de Greng et de l'autre, d'étudier les différentes variantes pour l'approvisionnement en eau potable du village par un distributeur externe. Pour ce faire, des rencontres avec tous les acteurs de la région ont eu lieu au cours de l'année (la commune de Greng, la commune de Courgevoux, IB Murten, le bureau d'ingénieur CSD et Hollinger, la commune d'Avenches).

Révision du PACom (ancien PGA) :

Lors du conseil du 04 octobre 2022, Laetitia Poinçot a fait un point sur les diverses étapes du PACom, en précisant que le canton avait rendu ses remarques en mars 2022 (examen préalable). Suite à ce retour, le bureau AWA devait procéder à de nombreuses adaptations avant de pouvoir nous présenter le projet final durant l'automne 2022. Elle avait déjà annoncé qu'une rallonge de crédit serait nécessaire pour terminer ce PACom engagé depuis 2017.

Zone 30

Budget relatif à l'achat et l'installation des panneaux et des marquages des zones 30 accepté en décembre 2022. Attente de la fin de la mise à l'enquête fin janvier 2023. Commande des panneaux en février 2023.

Commissions spéciales

Parking – stationnement dans le village. La commission s'est rencontrée à quatre reprises pour discuter des différentes zones de parking du village. Adaptation du règlement type proposé par le canton et réalisation d'une annexe décrivant les caractéristiques de chaque zone et les tarifs.

Eau potable. La commission a été consultée à 2 reprises durant l'année 2022.

STEP interrégionale. La commission a été consultée à 1 reprise pour la création de l'association EBBV.

PECC. La commission s'est réunie 9 fois pour l'année 2022 et a organisé 3 événements, les 09 avril, 25 juin et le 1er octobre 2022.

PACom. La commission n'a pas été consultée en 2022, du fait que les documents finaux n'étaient pas établis en 2022.

Commission ad'hoc pour la transformation du bâtiment RF 45. La commission a été consultée à une reprise en présentiel pour recueillir les idées d'aménagement du bâtiment en explorant différentes possibilités afin de commencer à préparer un appel d'offres plus simple qu'un concours d'architecture.

Municipalité

Composition, dicastères et délégations

Nom	Prénom	Fonction	Dicastère	Délégation
GOMES DA SILVA Jusqu'au 22 août 2022	Sylvie	Syndique	Responsable de l'administration générale Responsable des employés de l'administration Responsable des finances Responsable des relations publiques Aménagement du territoire Tourisme	. COREB . ARAS Broye
POINÇOT	Laetitia	Municipale	Responsable des bâtiments et de l'urbanisme Responsable de la police des constructions Responsable de l'inspection des normes SUVA lors des constructions Responsable des affaires militaires Responsable du SDIS (Service Défense Incendie et Secours) Responsable de la ORPC (Protection Civile Intercommunale) Responsable du concept énergétique	. SDIS, membre Cogef . ORPCi
KUNDIG Jusqu'au 28 février 2022	Adrian	Municipal et Vice-Syndic	Responsable de la police (transféré à D. Kaeser) Responsable de la distribution d'eau potable Responsable de la STEP et des canalisations d'eau claires et usées Responsable des transports publics Responsable du contrôle des citernes	. Comité Step interrégionale
LAVANCHY Dès le 15 mai 2022	Théo	Municipal	Responsable des domaines Éclairage public	
THEUX	Johann	Municipal	Responsable des écoles Membre de l'ARPEJE (Comité de direction) Responsable des mesures sociales et des mesures d'hygiène Membre du CODIR de l'ARASBROYE, régionalisation de l'action sociale Informatique Membre de la CCLT Paroisses	. Forems . Arpeje . Absmad . Slow up . Jeunesse . Aînés . Intégration
KAESER	Deborah	Municipale	Responsable des Parcs, des chemins, routes et chemins AF et des drainages Responsable des forêts, des chemins forestiers et du refuge Responsable du port communal et des installations de la plage Responsable de la déchetterie Responsable des routes Responsable des employés communaux de la voirie Responsable de la police	. CCSPA . Arpeje . GFBV . CODECO

Séances

41 séances ordinaires

4 séances du conseil communal

3 séances PACom

Pétitions

Aucune pétition n'a été déposée en 2022.

Utilisation des autorisations générales

... de procéder à des aliénations d'immeubles...

Aucune vente de parcelle n'a été réalisée en 2022.

...de plaider...

Aucune nécessité d'assister ou de participer à une séance du Tribunal en 2022.

Dépenses extrabudgétaires

Sécurité informatique, création de Cloud à double authentification 3 utilisatrices. Fourniture du nouveau site internet et formation, Fr. 11'430.25.

Jardin du souvenir, Fr. 12'953.70.

Synthèse par municipal et dicastères

Quelques mots sur les délégations

COREB	<p>La Communauté régionale de la Broye regroupe les associations régionales de l'ARBV (Association Région Broye Vully) et de l'Ascobroye (Association des communes de la Broye) ainsi que des membres privés. Elle est active pour l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux.</p> <p>La politique régionale, l'économie, la formation, la santé, les transports, les déchets et l'environnement sont autant de domaines où la COREB joue un rôle moteur pour le développement de la Broye intercantonale.</p> <p>La COREB a été fondée en 1988. Association intercantonale de droit privé, elle fut reconnue d'utilité publique par arrêtés des cantons de Vaud et de Fribourg.</p> <p>Deux assemblées générales par année (comptes et budget).</p> <p>Finances alimentées par les cotisations des communes (CHF 8.-/habitant)</p>
CCSPA	<p>Centre de Collecte de sous-produits animaux. Association intercommunale vaudoise, comité entièrement vaudois également. A construit le centre de Payerne où sont collectés les cadavres d'animaux vaudois et fribourgeois. Une entreprise spécialisée vide régulièrement la benne réfrigérée, dont le contenu est incinéré. Service facturé au kilo.</p> <p>Une assemblée annuelle, le CCSPA s'autofinance.</p>
FOREMS	<p>Anciennement HZP pour Hôpitaux de la Zone de Payerne – maintenant FOREMS, Formation-Rencontre-EMS</p> <p>Chargée à l'origine de la construction de l'Hôpital de Zone de Payerne, cette association était, jusqu'il y a peu, propriétaire du fonds où se trouve l'hôpital, ainsi que de l'EMS Les Cerisiers. Elle a pour but actuellement la construction d'un nouvel EMS à Payerne.</p> <p>Cette association n'est pas financée par les communes.</p>
Paroisses	<p>Deux rencontres par année pour présentation des comptes et budgets. La quote-part des communes est calculée en fonction du nombre d'habitants de confession catholique / protestante.</p> <p>La Paroisse Catholique est propriétaire de ses bâtiments (cures et églises).</p>

THEUX Johann

Vice-Syndic, ayant repris la fonction de Syndic laissée vacante dès le 22 août 2022

Finances

Les comptes 2022 n'étant pas bouclés au moment de la rédaction du rapport de gestion, ce point ne sera pas commenté.

Administration générale

L'année 2022 a été riche en changements au sein de l'administration générale puisque deux des trois titulaires ont présenté lors démissions :

- Marlise Gaillet, notre boursière depuis 17 ans, a décidé de réorienter sa carrière professionnelle
- Nadège Fornachon, notre secrétaire communale adjointe depuis 7 ans, a décidé de travailler plus près de son nouveau lieu de domicile dans la région de Lausanne

Chantal Herren a été engagée et a pris son poste début septembre à 40% pour remplacer Marlise Gaillet. Chantal Herren disposant d'une solide expérience de boursière, un mois de travail avec Marlise lui a permis de se mettre à jour sur les spécificités de la commune de Faoug.

Stéphanie Niederhauser a été engagée pour remplacer Nadège Fornachon et a pris son poste à 100% dès le 10 octobre. Elle a pu suivre une courte mais intenses formation auprès de Nadège pour reprendre au mieux toutes les attributions de cette dernière.

Chantal Veyre est toujours notre secrétaire municipale à 50% et elle officie également en qualité de membre du Bureau Technique.

La charge de responsable administrative des employés communaux est reprise par Mme Herren, boursière.

La mise à jour et l'acquisition de compétences sont encouragées, et ces dames suivent régulièrement des cours organisés à l'attention du personnel de la fonction publique ainsi qu'aux utilisateurs des outils spécifiques (logiciels pour les administrations).

Autre personnel communal

Soreya Bourezak assure l'entretien des locaux du collège (salles de classe, salle des maîtres, carnotzet) ainsi que ceux de l'administration communale. Tout ce qui a trait à l'utilisation de la salle est également de son ressort. Soreya a annoncé, en fin d'année, son désir de se réorienter professionnellement et de se lancer dans une nouvelle formation. Elle partira fin mars 2023.

Chantal Monney s'occupe de la conciergerie du bloc communal, de l'église et de l'abri PC, ceci depuis juillet 2004.

Pierre-Alain Dessonnaz : fidèle employé de voirie, en poste depuis le 1er janvier 1990! Il est également responsable de la chaufferie du collège.

Dany Piller : responsable de la déchetterie, il travaille en collaboration avec Pierre-Alain Dessonnaz, depuis le 1er janvier 2020.

Stephan Rapenne officie en qualité d'agent de sécurité. Il a notamment la difficile charge de gérer le parcage sur le domaine communal et remplace ponctuellement Dany à la déchetterie.

Bilan de l'année (une année un peu trop mouvementée)

Bien que nous ayons été globalement épargnés par les catastrophes naturelles et les crises sanitaires, l'année 2022 ne fut pas de tout repos pour la municipalité... notamment car nous avons été 4 à la barre durant près de la moitié de l'année pour des raisons diverses de santé.

En effet, bien malheureusement, Adrian Kündig puis Sylvie Gomes Da Silva, soit notre Vice-Syndic et notre Syndique, ont dû se résoudre à renoncer à leur mandat pour des raisons de santé et, dans la trop longue attente des élections complémentaires, nous avons siégé à 4 à la municipalité, menant de front tous les dossiers critiques pour notre commune.

Nouveau plan d'affectation communal, préparation au risque de pénurie d'électricité et formations liées, problématique de notre réserve d'eau potable et restriction pour la population en été, recherche de solutions à court et moyen terme pour l'alimentation en eau potable de la commune, nombreux dossiers de construction notamment pour la pose de panneaux solaires et l'installation de pompes à chaleurs, participation à la création d'une entité amenée à construire puis gérer une STEP interrégionale, nouveau règlement du parking, Plan Energie et Climat à établir, nouvelle boursière et nouvelle secrétaire adjointe à engager, voilà les dossiers qui se sont poursuivis ou ont été ajoutés à la gestion « habituelle » de la commune.

Cela fait beaucoup (et parfois même trop) à gérer pour une équipe de miliciens même si ces derniers sont volontaires, motivés et soudés !

Bien que tout n'ait pas pu être traité aussi vite qu'escompté, chaque dossier est plus avancé aujourd'hui qu'il ne l'était en début d'année et nous pouvons et même devons le considérer comme un réel succès.

Et puis... 2022 fut, sur d'autres aspects importants, une très belle année, plutôt ensoleillée et chaude, agrémentée de diverses manifestations attirant à nouveau une grande partie des habitants du village. La « liberté » de vivre est de retour et aura été, sans aucun doute, appréciée à sa juste valeur !

Il fait donc toujours bon vivre à Faoug même si nos pelouses ne sont pas les plus vertes de la région en été !

POINÇOT Laetitia

Police des constructions

La collaboration avec l'Agence Wenker Architecture (AWA) pour effectuer des prestations liées aux procédures de demandes de permis de construire a été reconduite pour une durée de 3 ans. Cette aide est particulièrement appréciée, vu la complexité des dossiers de construction.

Bureau technique communal (BT)

Composition :

AWA, mandataire externe, Laetitia Poinçot (LP), Municipale, Chantal Veyre (CV), secrétaire municipale et Stéphanie Niederhauser (SN), adjointe greffe municipal.

Tâches :

Analyses des dossiers de construction, traitement des procédures administratives, inspections des chantiers et contrôles de conformité après travaux, permis d'utiliser et d'habiter.

Fonctionnement :

- Réception des dossiers (SN et CV)
- Vérification de la documentation (CV)
- Numérisation et introduction du dossier sur PermiZ (SN, CV),
- Analyse de conformité (AWA), séance de discussion (LP, CV, AWA),
- Rapport final (AWA), si nécessaire séances avec les requérants (LP, CV, AWA),
- Contrôle des chantiers et de fin des travaux (LP, AWA),
- Permis d'habiter/utiliser (CV, SN, LP)

La totalité des dossiers de demande de permis de construction est analysée par le bureau AWA. Pour les travaux soumis à autorisation municipale, la demande peut être soumise au bureau AWA en fonction des spécificités du dossier et/ou des disponibilités du municipal.

Plateforme PermiZ

Le contrat d'abonnement avec PermiZ (<https://permiz.ch>) a été renouvelé. Cette plateforme permet d'enregistrer les pièces des dossiers de demande d'autorisation de travaux et d'avoir le suivi de toutes les actions en fonction de la procédure choisie (autorisation, permis de construire sans mise à l'enquête, permis de construire avec mise à l'enquête). Seul le BT peut renseigner la plateforme, la municipalité a un accès uniquement de lecture.

Cette plateforme a montré sa grande utilité et sert également d'archivage numérique des dossiers.

Collaboration des bureaux techniques

Lors du début de législature, les 4 nouveaux Syndics de Faoug, Avenches, Vully-les-Lac et Cudrefin ont décidé de continuer la collaboration entre les bureaux techniques. Cela s'avère nécessaire pour discuter entre communes voisines d'une politique commune en matière de développement régional.

Conclusion

Lors des 41 séances de la Municipalité, il a été discuté de 276 points concernant les constructions.

- 21 Dossiers d'enquête publique
- 1 Dossiers de permis de construire avec dispense d'enquête publique
- 22 Autorisations municipales
- 23 Permis de construire ont été délivrés
- 3 Permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés

Oppositions :

- 1 Dossier d'enquête a suscité des oppositions.

Recours :

- 1 dossier a suscité un recours auprès du Tribunal.

Urbanisme/aménagement du territoire

Zone réservée :

La zone réservée a été mise en place par la Municipalité en raison d'un très grand nombre de projets de constructions, blocs locatifs, villas groupées, au vu de son état de surdimensionnement et afin de se laisser le temps d'effectuer le travail de révision du PACom. Cette zone ainsi que son règlement ont été entérinés par le Département cantonal en date du 10 septembre 2018.

Révision du PACom

Suite au retour de l'examen préalable, les divers services cantonaux ont émis des demandes de modifications et des recommandations. Il a fallu donc prendre en considération ces éléments, faire des choix et modifier les documents en conséquence. La mise à l'enquête publique est prévue dans le 1er semestre de 2023.

Commission PECC

La commission PECC est une commission qui me tient particulièrement à cœur, vu l'urgence grandissante de la mise en place d'actions pour l'écologie. Cette commission s'est réunie pour la première fois le 10 février 2022 et a encore tenu 8 séances en 2022.

Durant ces séances, la commission a pris connaissance de ses devoirs suite à l'engagement de notre commune dans le programme vaudois « Plan Energie et Climat Communal », elle a travaillé à l'élaboration de ce plan communal et a organisé des événements publics afin de faire découvrir le PECC à la population et de l'encourager à participer à ce dernier.

De plus, j'ai tenu une dizaine de séances en duo avec notre mandataire externe, Maria Wägli, ingénieure en environnement, afin de travailler de manière encore plus approfondie sur ce plan, qui concrètement est un document de planification directrice, qui donne un fil conducteur aux décisions communales en matière d'énergie, de climat et de durabilité pour les 4 prochaines années.

La commission PECC a organisé trois événements publics en 2022 :

- 09 avril – lancement du PECC. La population est invitée à la Faoug'rmlière pour des explications.
- 09 mai – plusieurs intervenants expliquent l'importance d'un plan énergie et climat
- 25 juin – Fête villageoise, la commission organise un stand d'information sur la démarche et ses objectifs.

Bâtiments

La Faoug'rmière :

19 locations payantes			<i>+ 5 annulées</i>
41 locations gratuites	Activités communales	18	
	Écoles	4	
	Sociétés locales ou associations	19	
2 activités hebdomadaires			
	Théâtre + Répétitions	24	
	Zumba	31	<i>+ 4 annulées</i>
Montant total facturé		CHF 11'665.00	

Bloc locatif

Lors du conseil communal du 1er mars 2022, un préavis portant sur un crédit nécessaire à la rénovation et l'entretien du bloc locatif a été refusé par le conseil communal. Effectivement, l'étanchéité du toit du garage est à refaire et ce serait l'occasion de rénover l'enveloppe énergétique du bâtiment afin de suivre les directives cantonales en matière de responsabilité écologique. Un CECB + a été établi. Sur la base de ce rapport, il avait donc été proposé de refaire l'isolation périphérique, et de profiter de changer les stores des fenêtres et les toiles de stores des balcons et terrasses étant donné qu'ils étaient touchés, de mettre des panneaux solaires et de changer le boiler. Ce préavis devra être entièrement repris, tous les devis étant aujourd'hui obsolètes.

Protection civile

ORPC :

Le rapport 2022 du bataillon n'est pas encore établi. Cependant, voici quelques informations importantes : depuis sa création en 2016, les effectifs de l'ORPC Broye-Vully ont drastiquement baissé, atteignant aujourd'hui -50%. Cela s'explique par un manque d'engagement croissant au sein de ce service public, encore aggravé par l'introduction de la LPPCI 21 en 2021 réduisant la durée de l'obligation de servir.

Les conséquences sont la suppression de la compagnie de Moudon en 2022 et la suppression programmée de la compagnie d'Avenches en 2023. En outre, la compagnie de Payerne sera désormais dénommée Compagnie A en attendant de devenir Compagnie Broye-Vully dès 2024. Pour le moment, les infrastructures seront maintenues sur les trois zones ainsi qu'une partie du matériel existant. Enfin, autre conséquence, en 2022 l'ORPC signe la fin de son engagement au profit des manifestations récurrentes sur le district.

Autre sujet, durant l'année 2022, l'ORPC a travaillé sur l'établissement d'un plan de continuité en cas de blackout dû à une pénurie en électricité. Dans ce cadre, des listes de préventions ont été établies et distribuées aux communes, divers scénarios ont été envisagés et une réflexion a été menée sur l'établissement d'un réseau de radios qui seraient distribuées aux communes afin de garantir la communication des organisations de secours.

Activités liées à l'ORPC : Les assemblées générales ont eu lieu en date du 30 mars 2022 (activités + compte 2021) et du 29 septembre 2022 (budget 2023)

Protection incendie

Tout comme l'ORPC, le SDIS Broye-Vully manque de plus en plus d'effectif, les bénévoles volontaires se faisant de plus en plus rares. Pour pallier à cette tendance, le SDIS Broye-Vully a créé et mis au concours un nouveau poste de formateur et développe de nouvelles campagnes de publicité afin de motiver une recrudescence de recrutement.

En parallèle, le projet de construction de la nouvelle future caserne continue d'être élaboré, une étude à ce sujet va se faire en 2023, un budget pour cela a été voté en décembre 2022.

Selon les nouveaux statuts, la Commission de Gestion et Finances (COGEF) doit être désormais composée de cinq membres et de deux suppléant-e-s. Des membres de l'exécutif et du législatif doivent y être représentés. Les membres initiaux, élus en 2021 pour la législature, sont M. Olivier Cherbuin, Mme Laetitia Kohler et moi-même.

Lors de l'AG du 5 octobre 2022, Mme Delphine Morisset et M. Hervé Wyssa sont élus à l'unanimité pour compléter la COGEF, à mains levées, par les participant.e.s. Egalement dans le cadre des nouveaux statuts ayant été votés et acceptés en 2021, les nouveaux/nouvelles délégué.e.s ont été assermenté.e.s en octobre dernier, dont Mr Markus Kohler de notre commune.

Activités liées au SDIS Broye-Vully : assemblée générale les 23 mars 2022 (activités + compte 2021), 5 octobre 2022 (budget 2023) et assemblée générale extraordinaire le 1er décembre 2022 (crédit d'étude nouvelle caserne)

LAVANCHY Théo

STEP interrégionale.

La création de l'association EBBV (Epuration Basse Broye Vully), association de 10 communes, qui va gérer la nouvelle STEP, a presque abouti fin 2022 avec le projet de préavis à faire voter par le législatif de chaque commune. A la dernière minute, la commune d'Avenches a demandé qu'une convention soit signée entre l'actuel propriétaire de la parcelle (le canton de Fribourg) et Micarna, qui est le partenaire clé du projet, puisque l'association épurera aussi leurs eaux.

Une convention a donc été élaborée par le COJ en décembre 2022. Cette convention engage l'organe du canton de Fribourg qui gère le terrain (ECPF) à racheter les infrastructures en cas de départ de l'industrie. La signature est prévue pour fin mars 2023 et la votation sur les préavis pour la création de l'association en juin 2023.

A partir de mai 2022 : 3 séances de COJ ont eu lieu et deux séances de COPIL, ainsi qu'une information aux exécutifs des communes concernées.

Eau potable

Les deux tâches principales de l'exercice 2022 ont été, d'un côté, de faire aboutir le projet de conduite de sécurité avec la commune de Greng et de l'autre, d'étudier les différentes variantes pour l'approvisionnement en eau potable du village par un distributeur externe. Pour ce faire, des rencontres avec tous les acteurs de la région ont eu lieu au cours de l'année (la commune de Greng, la commune de Courgevoux, IB Murten, le bureau d'ingénieur CSD et Hollinger, la commune d'Avenches).

La Municipalité a toujours besoin du concours actif de la population dans la gestion de notre unique ressource d'eau actuelle, soit le pompage de la Mellire. Nos habitant.e.s sont encouragé.e.s à utiliser l'eau potable avec parcimonie dans l'attente de la concrétisation du projet. La pose de citernes de récupération d'eau de pluie est vivement recommandée.

Le Plan Directeur de Distribution Des Eaux (PDDE) sera refait une fois qu'une solution sera trouvée pour l'approvisionnement en eau du village.

Eaux usées

Le Municipal a assisté à la séance du budget de la STEP Avenches-Faoug. L'infrastructure ne pose pas de problème. Hormis le remplacement de quelques pièces victime d'usure, tout fonctionne de manière fiable. Néanmoins, les coûts des produits chimiques et de l'électricité ont fortement augmenté à la fin de l'année, cela sera donc répercuté sur le budget 2023.

Le contrôle des pompes des eaux usées du village a montré qu'elles devaient être entretenues. Le nécessaire sera fait en 2023.

Domaine

Au travers du PECC, un dialogue a été engagé avec les agriculteurs du village, afin de voir quels étaient leurs besoins et réfléchir ensemble à des mesures en faveur de la biodiversité. Un projet de bandes fleuries efficaces et de sentier didactique est en cours de développement.

Le Municipal a assisté aux séances du comité CAFE et a pu suivre l'avancée de la procédure qui est à bout touchant suite à la levée du dernier préavis cantonal négatif. La société coopérative sera constituée en 2023.

Une haie fruitière a pu être plantée dans le préau de l'école avec les enfants, le canton a subventionné la quasi-totalité de la plantation.

Mobilité douce

Une rencontre avec les CFF a été organisée en vue de la préparation de la mise à l'enquête de la nouvelle rampe d'accès de la gare, salle d'attente et parc à vélos, travaux prévus entre 2024 et 2026. Une réflexion est lancée sur un projet de place de la gare. La Municipalité prévoit de consulter ses habitant.e.s.

Éclairage public

Dès octobre, reprise de ce dicastère pour gérer les extinctions entre 1h et 5h afin de faire des économies en vue de la potentielle pénurie d'électricité. Après quelques ajustements avec le Groupe E, la solution semble être convaincante.

Une étude est aussi lancée pour passer la commune en LED avec un éclairage dynamique (réglage de l'intensité en fonction des heures de la nuit).

THEUX Johann

Social

Cette année 2022 fut celle de la relance après deux années rendues compliquées par l'omniprésence du COVID, et des mesures de distanciation à respecter.

Toutes les manifestations habituelles à but convivial ont pu être organisées et ont connu un excellent taux de participation élevé, notamment :

- L'accueil des nouveaux habitants qui a été organisée, volontairement, le même jour que la fête villageoise afin de présenter, non seulement, la commune et les sociétés locales aux personnes qui se sont installées récemment au village mais aussi une partie des habitants du village. Le concept a plu et permis de faire des rencontres et d'initier des amitiés pour la trentaine de personnes ayant répondu à l'invitation.
- La fête villageoise, organisée le 25 juin, qui a réuni des centaines d'habitants sous un soleil radieux à la plage de Faoug où chacun a pu se sustenter et trinquer joyeusement.
- La fête organisée le dernier week-end de juillet par la société de jeunesse qui a connu son habituel succès dans le cadre magnifique de la plage de Faoug
- La traditionnelle fête du 1^{er} août, à nouveau sans feu pour des raisons évidentes de sécheresse et de risque d'incendie, qui a réuni, une centaine de personnes pour écouter un petit discours et de partager un voir plusieurs cervelas grillés par la société de jeunesse.
- Une nouveauté a été proposée sous la forme d'un récital lecture et musique sur un texte d'Edmond-Henri Crisinel organisé en l'église de Faoug. Ce fut-là l'occasion pour une trentaine de personne de découvrir ou de redécouvrir le célèbre auteur du village proposé par deux passionnés de poésie, de musique et de théâtre : Madame Anne-Lise Fritsch et Monsieur Roland Lombard.
- Le repas des aînés a, lui, réuni une bonne part des plus de 65 ans de la commune qui se sont rencontrés à la Faoug'rmilière pour déguster une traditionnelle choucroute ou des feuilletés aux champignons concoctés par le Gourmet Traiteur de Faoug.

En 2022, aucun citoyen du village n'a passé le cap des 80, des 90 ni des 100 ans.

ARPEJE

Il y a 94 élèves de Faoug dans le cercle scolaire d'Avenches et environs.

Le coût par élève à charge des communes, selon le budget 2022, a légèrement augmenté (+ 250 CHF) pour atteindre le montant de 4'777.32 CHF. Le coût issu des comptes, n'est, lui, pas encore disponible à la date d'établissement du courant rapport.

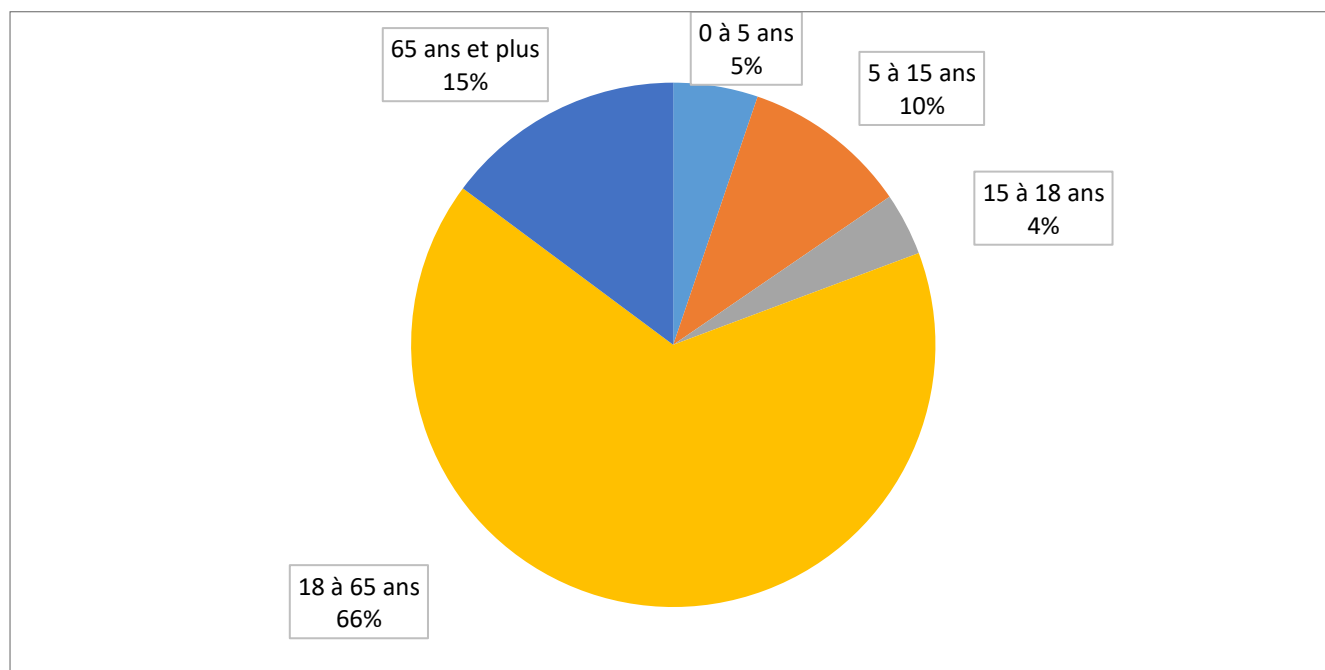
Principaux projets menés durant l'année 2022 (certains sont encore en cours) :

- Construction d'une crèche sise à Cudrefin
- Extension de l'école de Vully-les-Lacs : Création de nouvelles classes, agrandissement de la halle de gymnastique et modernisation des locaux de l'accueil extra-scolaire
- Transformation des locaux de l'ancienne poste à Avenches pour transformer le bâtiment en accueil extrascolaire
- Mise en place d'un secteur animation de rue avec local d'activité sis à Avenches et un service itinérant dans les 4 communes
- Projet de restauration autonome : étude sur la possibilité d'intégrer une brigade de cuisine à l'ARPEJE afin de produire et livrer les repas à destination de tous les locaux de l'association

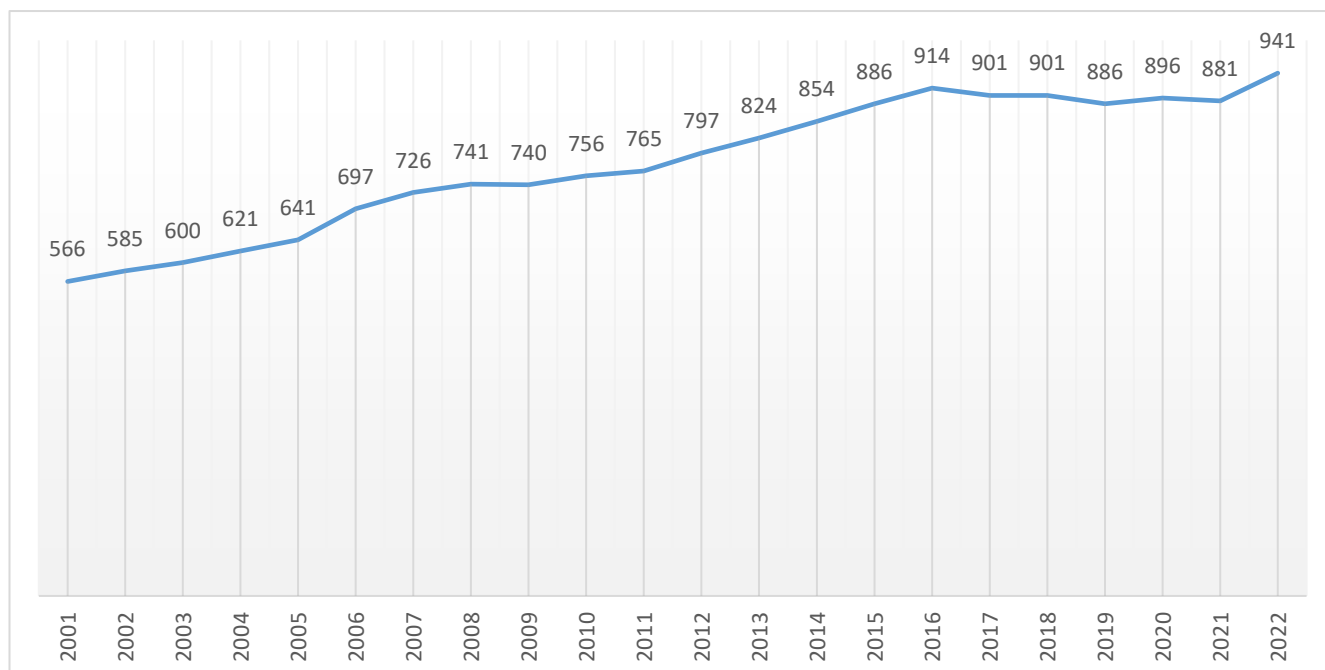
Population

Au 31 décembre 2022, la commune comptait 941 habitants, dont 18 en résidence secondaire.

Nous avons également eu le plaisir d'enregistrer 6 naissances et, malheureusement, 4 décès.



Evolution de la population de Faoug sur les 20 dernières années



CCLT

Le calendrier 2022 de la CCLT a été bien rempli, parsemé de nouveautés et a permis à nos concitoyens de se réunir pour partager du temps, des activités, un repas et/ou un verre.

Toutes les activités imaginées par le comité de la Commission Culture Loisirs et Tourisme de Faoug ont pu être concrétisées et ont connu une participation allant de tout à fait satisfaisante à, parfois, tout simplement, extraordinaire !

A chaque évènement les chanceux présents sont repartis avec un grand sourire aux lèvres après avoir passé un bon moment. Voici un petit récapitulatif des manifestations 2022 :

- Journée jeux de société (inédit)
- Lapin de Pâques
- Slow-up du lac de Morat
- Suisse.Bouge (inédit)
- Fête villageoise
- Clean-up Day
- Vernissage d'art Faoug ! (inédit)
- Halloween au village ! Concours de décoration de courges
- Fenêtre de l'Avent dans le village

Il y avait donc 3 inédits au programme d'activités dont la première participation de Faoug à l'évènement fédéral Suisse.Bouge qui promeut le sport et le mouvement au service de la santé durant tout le mois de mai.

La CCLT a organisé, pour cette première participation, plusieurs activités sportives en journée et en soirée. Aussi, à l'aide des sociétés et entreprises locales, une grande journée durant laquelle les Faougeois.e.s ont pu se dépenser et apprendre en pratiquant le yoga (sur terre comme sur un paddle), le volley-ball, le vélo, la randonnée, le football, la pétanque, la boxe thaïlandaise et le jardinage. Les enfants ont pu participer à plusieurs ateliers dont un leur était entièrement dédié sur la forme de divers jeux.

La météo du jour fut idéale et les Faougeois.e.s ont répondu présents tant au niveau sportif qu'au niveau gustatif ! Une expérience à renouveler en 2023 !

KAESER Deborah

Routes / Voirie

La séance hebdomadaire entre la municipale et les employés de voirie a été maintenue.

Le projet de réalisation du parking et du nouvel arrêt de bus à côté du collège a été finalisé.

Le projet de zone 30 a été longuement discuté puis le budget relatif à sa mise en place a été approuvé en décembre. Le dossier est en phase de finalisation.

L'achat d'un nouveau véhicule de voirie a été refusé par le conseil communal.

Acquisition d'un nouveau souffleur électrique dont l'accus pourra être compatible avec les appareils que nous achèterons dans le futur.

Commande et réception d'un radar pédagogique.

Le Memento de voirie/déchetterie est toujours en cours de réalisation.

Eclairage public

De janvier à septembre :

- Commande d'un nouveau candélabre de dernière génération (LED) suite à un accident devant l'église.
- Enlèvement d'un candélabre régulièrement endommagé dans la zone artisanale.

Dès octobre : changement de responsable pour l'éclairage public -> Théo Lavanchy

Cimetière

- Travaux et finalisation de la zone nature (partie gauche du cimetière).
- Modification du jardin du souvenir.
- Harmonisation du tout.
- Création d'un Memento à l'attention des entreprises des pompes funèbres et des proches des défunts.

Formation suivie

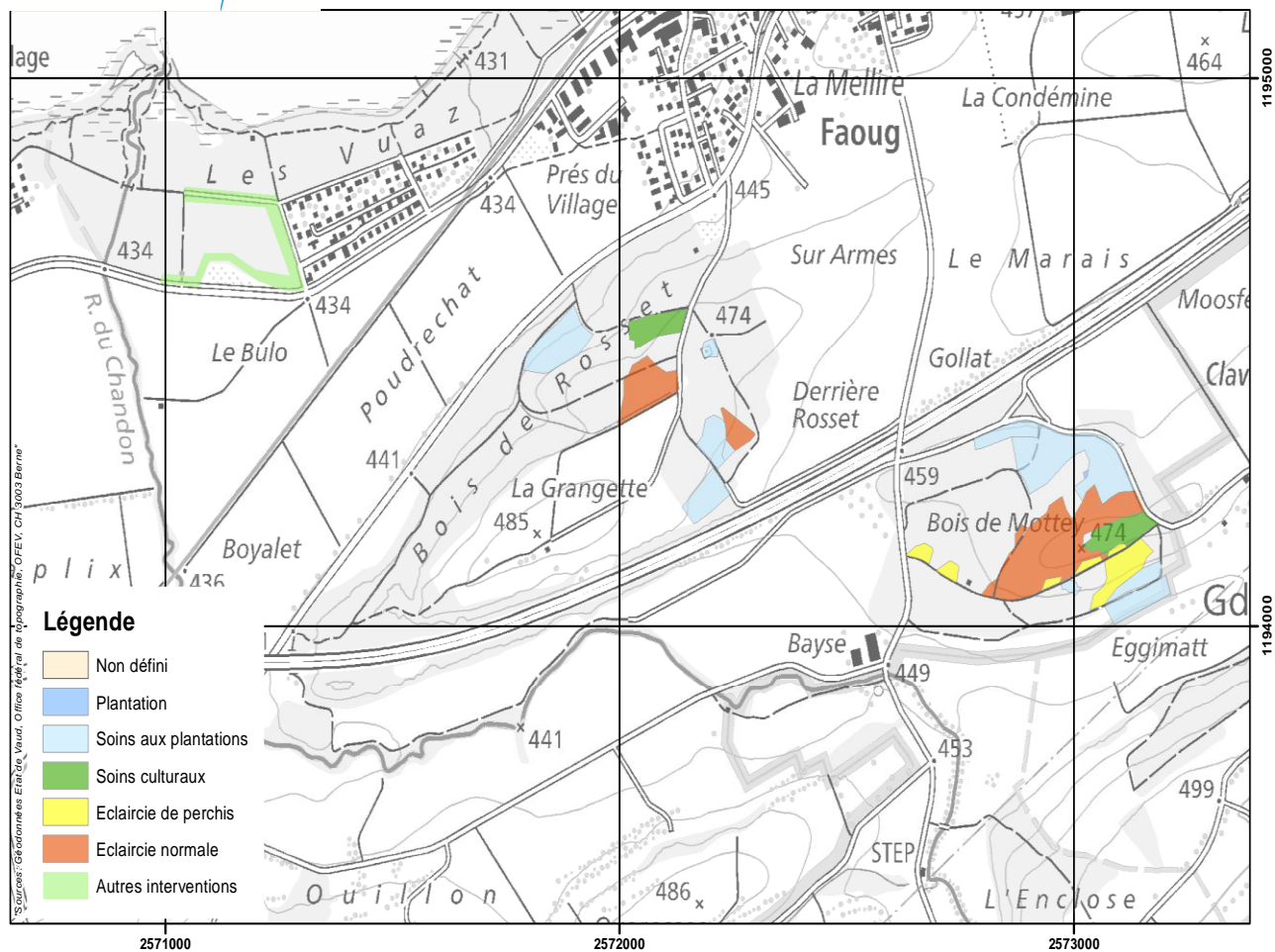
Le 02 juin 2022, cours sur les arbres remarquables à Cudrefin.

Forêt

Commune de Faoug - Travaux réalisés en 2022



Commune de Faoug Travaux 2022



Deborah Kaeser a assisté à des séances du groupement forestier Broye-Vully GFBV comme suit :

- 5 séances du comité
- 4 séances pour la réalisation du site Internet du GFBV
- 2 assemblées générales

Déchetterie

Deborah Kaeser a assisté aux trois séances de la Commission des déchets de la COREB (CODECO).

La municipale en charge est allée faire des observations et de la prévention à la déchetterie trois samedis de janvier 2022, notamment en ce qui concerne les déchets encombrants. Il s'est avéré qu'il y avait eu une incompréhension et la situation s'est grandement améliorée malgré quelques incivilités qui persistent et qu'il est difficile de surveiller.

Le règlement de la déchetterie n'a pas été modifié selon ce qui était écrit dans le rapport de gestion 2021. Dossier en cours.

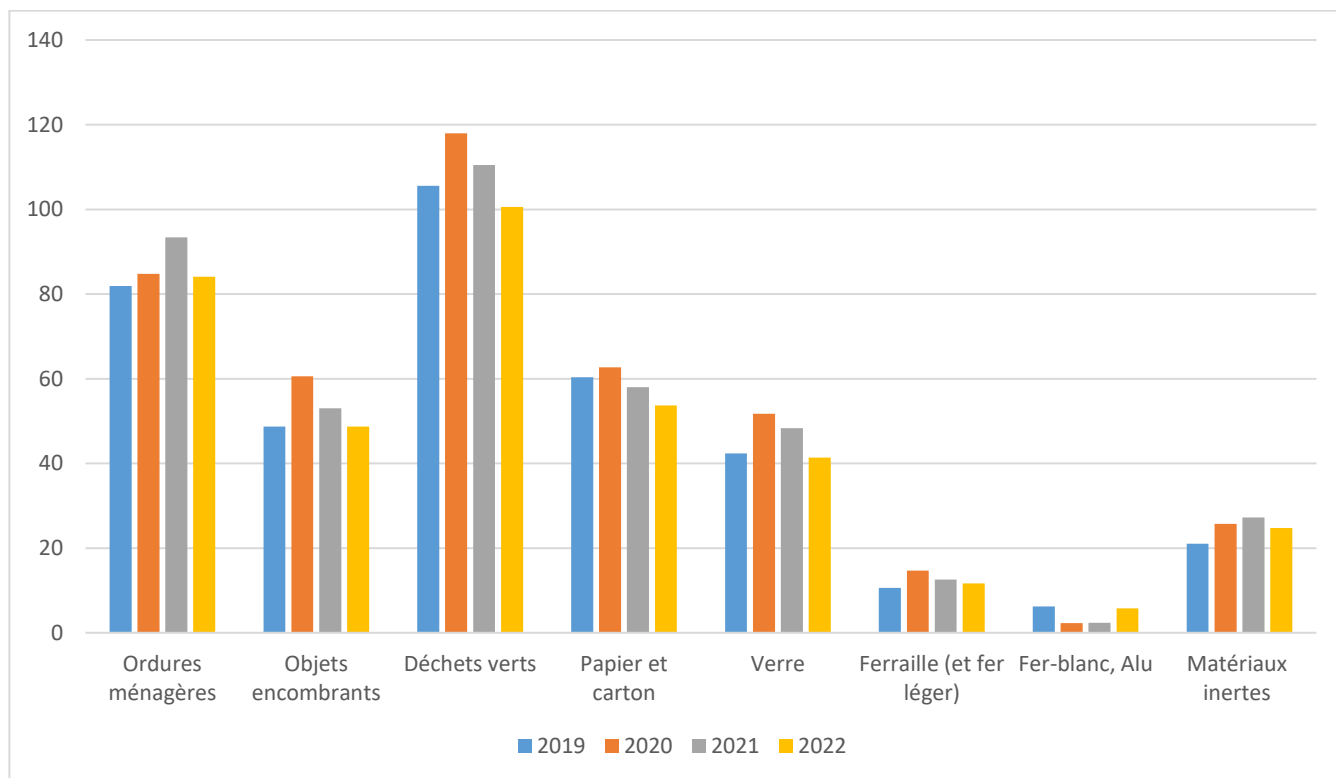
Un Mémodéchets a été édité pour la commune de Faoug.

Une benne compacteuse à papier a été commandée. Mise en service en janvier 2023.

Statistiques :

	2019	2020	2021	2022
Type de déchets	To	To	To	To
Ordures ménagères	81.88	84.76	93.40	84.12
Objets encombrants	48.68	60.57	53.04	48.72
Déchets verts	105.55	117.93	110.50	100.55
Papier et carton	60.31	62.66	57.97	53.71
Verre	42.35	51.76	48.31	41.35
Ferraille (et fer léger)	10.62	14.65	12.54	11.64
Fer-blanc, Alu	6.23	2.26	2.32	5.73
Matériaux inertes	21.02	25.70	27.23	24.72

Représentation graphique



Le tableau ci-dessus fait apparaître une légère diminution de toutes les catégories d'ordures.

Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité

(Selon la notice explicative établie à l'intention des communes vaudoises par la DGE en juin 2015)

Analyse des comptes 2022

Compte 451 : ordures ménagères et décharge, les revenus doivent être supérieurs au 70 % des charges :

Charges	Fr. 106'236.00	
Revenus	Fr. 119'576.84	soit 112 % des charges

Le 2^{ème} alinéa de l'article 30a LGD demande aux communes de financer le 40 % au minimum des coûts de l'élimination des déchets urbains par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets.

Charges	Fr. 106'236.00	
Revenu du compacteur	Fr. 55'550.15	y compris élimination par nos employés pour un montant de
	Fr. 10'100.--	en 2022, soit 52 % des charges

En conséquence, les revenus des taxes forfaitaires (taxe par habitant) ne devraient pas dépasser le 60 % :

Charges	Fr. 106'236.00	
Revenu taxe par habitant	Fr. 48'023.50	soit 45 % des charges

L'investissement du nouveau compacteur, s'élevant à Fr. 34'599.95 n'est pas compris dans ces chiffres.

Gestion du dicastère en général / activités récurrentes

Afin de maintenir un bon fonctionnement de l'infrastructure d'une commune, il y a beaucoup de tâches qui sont exécutées régulièrement par les employés communaux. Ces tâches sont souvent peu visibles, mais méritent une mention dans le rapport de gestion. Voici quelques tâches : (liste non exhaustive)

- La tournée des poubelles, se fait une fois par semaine. En haute saison (été) avec l'augmentation du tourisme et avec l'utilisation accrue de la plage, cela peut aller jusqu'à trois fois par semaine ;
- Les 3 adoucisseurs d'eau du collège, du bloc communal et de la Faoug'rmillère sont contrôlés une fois par semaine ;
- Le chauffage à bois est contrôlé 3 fois par semaine ;
- Durant l'hiver, le service hivernal se fait selon besoin (conditions météo). Evidemment, ces travaux sont souvent effectués tôt le matin, voire la nuit ; Il n'y a pas forcément besoin de neige pour que les employés décident de passer avec la saleuse.
- L'hiver est aussi la saison de l'entretien des machines et de l'infrastructure. Tout ce que les employés communaux peuvent réaliser eux-mêmes comme réparations, petits travaux, etc.
- À ne pas oublier la taille des arbres et des haies ;
- Au printemps, il faut entretenir les bords de routes (y.c. la piste cyclable) et faucher les talus. Une partie est faite par nos employés communaux et une partie est sous-traitée à une entreprise privée ;
- Certaines routes demandent une réparation locale : soit une réparation des chambres et regards, effacer les ornières sur la route ou réparer les "nids de poule" dans les chemins en gravier ;
- Avec le printemps commence aussi la saison des gazons. Il faut régulièrement tailler le gazon à la gare, à la plage et au cimetière.